

**Réunion du Conseil d'administration
d'UNITAID**

Vingt-cinquième session

22-23 juin 2016

Hôtel de Ville de Paris et

**Ministère français des affaires étrangères
et du développement international**

Paris (France)



Résolution N° 9

**Mandat du Vice-Président et amendements connexes
au règlement intérieur du Conseil**

Rappelant la résolution EB23/2015/R7 dans laquelle le processus d'élection et le mandat du Président du Conseil d'administration ont été approuvés ;

Rappelant la résolution EB23/2015/R8 dans laquelle il a été déterminé que les mandats respectifs de l'actuel Vice-Président et du Président arriveraient à leur terme à l'ajournement de la première réunion ordinaire du Conseil en 2016 ;

Le Conseil d'administration approuve le mandat du Vice-Président et en conséquence approuve les amendements connexes au règlement intérieur du Conseil qui ont été introduits dans un souci d'alignement sur les modifications résultant du mandat du Vice-Président.

Philippe Douste-Blazy
Président du Conseil d'administration
d'UNITAID